

Femmes diaques : le projet fou de l'Église catholique ?

SOUS CE TITRE volontairement provocateur, était évoquée la demande d'évêques réunis en synode avec le Pape François en octobre 2019 qu'en Amazonie, des femmes puissent être ordonnées diaques, et que des hommes mariés puissent être autorisés à devenir prêtres. Dans cette région d'Amérique, l'Église catholique est confrontée à de sérieux défis dans ce vaste territoire qui subit une pénurie de curés et où les derniers voient débarquer en masse les pasteurs évangélistes mariés. Les évêques d'Amazonie ont tous plaidé pour cette ouverture.

Diaconesses ou femmes diaques, ce n'est pas la même chose !



→ L'ordination d'une femme dans l'Église anglicane : le geste sacré de l'imposition des mains sur une femme n'est pas considéré comme possible dans l'Église catholique.

À l'échelle de l'Église catholique, ce serait une révolution. Car, même circonscrite à l'Amazonie, la décision du pape ouvrirait une brèche dans la tradition du célibat des prêtres en vigueur depuis le XI^e siècle, et dans l'accès pour les femmes à un ministère ordonné, comme diacre, prêtre et évêque, puisque l'ordination de ces trois ministères est d'ordre sacré. Sujets à haut risque. D'ailleurs, en Allemagne, autre terre de « concurrence » avec les Protestants, l'épiscopat se questionne depuis des mois sur une éventuelle réforme. En février 2020, le pape François n'évoquait pas ces deux demandes comme de bonnes réponses à

la situation de l'Église d'Amazonie. Mais la question reste ouverte.

Le titre de diaconesse a existé par le passé au sein de l'Église. Une Phœbé aurait été diaconesse : Paul de Tarse la recommande dans Romains, XVI, 1-3. À partir du III^e siècle, en certaines régions de l'Église (l'Occident n'en fait pas partie), est attesté un ministère spécifique attribué aux femmes appelées diaconesses. La Didascalie (recueil de textes fixant les traditions des premières communautés chrétiennes) met l'accent sur le rôle caritatif du diacre et de la diaconesse.

Les diaques sont choisis par l'évêque pour « s'occuper de

beaucoup de choses nécessaires », et les diaconesses seulement « pour le service des femmes » (DA 3,12,1).

La diaconesse doit procéder à l'onction corporelle des femmes lors du baptême, instruire les femmes néophytes, visiter chez elles les femmes croyantes et surtout les malades. Et bien qu'elles ne servent pas à l'autel, elles peuvent distribuer la communion aux femmes malades. Mais, lorsque la pratique baptismale de l'onction du corps entier fut abandonnée, les diaconesses ne sont plus que des vierges consacrées qui ont émis le vœu de chasteté.

En parcourant les siècles il apparaît qu'à bel et bien existé un ministère de diaconesses qui s'est développé de façon inégale dans les diverses parties de l'Église. Il semble clair

que ce ministère n'était pas perçu comme le simple équivalent féminin du diaconat masculin. Il s'agit à tout le moins d'une fonction ecclésiastique, exercée par des femmes pour assurer un service caritatif principalement auprès des femmes.

Les femmes dans l'Église catholique : un rôle appelé à évoluer.

Les femmes ont tenu un grand rôle dans le Nouveau Testament et dans toute l'histoire de l'Église. Pourtant, aucune d'elles n'a jamais été ordonnée prêtre. De nombreuses

femmes font partie de l'entourage de Jésus. Marthe et Marie sont données en exemples : l'une est le modèle de l'écoute ; l'autre est le modèle de la foi en la Résurrection (Lc 10, 38-42). Ce sont précisément des femmes qui sont les premières bénéficiaires d'une apparition du Ressuscité. Elles sont chargées de mission : « Allez dire à ses disciples et à Pierre... » De même, plusieurs femmes sont nommées parmi les collaborateurs de Paul.

Dans l'histoire de l'Église aussi, bien des femmes ont joué des rôles éminents. Aujourd'hui, elles sont très largement majoritaires dans les ordres religieux, dans les écoles catholiques, les aumôneries d'étudiants, d'hôpitaux, de prisons. Elles sont de plus en plus qualifiées et diplômées dans les instituts de théologie. À près de cent pour cent, ce

sont elles qui assurent l'enseignement religieux des enfants. Elles préparent aussi les fidèles au mariage, au baptême, prêchent des retraites, enseignent aux séminaristes, animent les messes du dimanche, des cérémonies comme les funérailles. Elles sont promues de plus en plus souvent comme « collaborateurs » des prêtres, des évêques et associées aux cercles dirigeants du Vatican. Mais elles sont écartées des « ministères ordonnés », diacre, prêtre, évêque.

Homme, femme, à chacun sa vocation

La raison est simple : l'Église, affirme que chacun, pour continuer l'œuvre de Dieu, doit le faire selon sa vocation. Celle-ci peut être de transmettre la vie ; ou de transmettre les moyens de faire son salut pour quelques-uns. Ainsi, la maternité comme l'ordination sont, non des droits, mais des possibilités auxquelles chacun peut répondre librement s'il y est appelé. Il y a complémentarité de l'homme et de la femme, à chacun sa spécificité. Selon la doctrine catholique, tout prêtre célèbre l'eucharistie (la messe) in persona Christi (en la personne du Christ) « tenant le rôle du Christ, au point d'être son image même ».

Or, toujours selon la théologie catholique, « l'incarnation du Verbe [Jésus] s'est faite selon le sexe masculin : c'est bien une question de fait, [...] indissociable de l'économie du salut ». Le prêtre ne peut qu'être un homme, puisque le Christ était un homme.

Mais qu'en est-il du diacre, qui ne célèbre pas l'eucharistie ? Le débat est loin d'être clos.

Jean MARGUERITTE

Info diocèse

23^e dimanche du Temps ordinaire

Évangile de St Marc (7,31-37) : « Il fait entendre les sourds et parler les muets »

Vindefontaine : Notre-Dame-de-la-Salette les 18 et 19 septembre

« C'est dans la paix qu'est semée la justice, qui donne son fruit aux artisans de la paix. » Jacques (3,18)

- Samedi 18 septembre : Marche sur le thème de la paix des Moitiers-en-Bauptois à Vindefontaine. 15 h 30 : rassemblement à la chapelle de Fatima - 19 h : messe et procession mariale.

- Dimanche 19 septembre : 175^e anniversaire : 9 h : première messe, permanence de confessions ; 10 h 30 : messe solennelle présidée par Mgr Michel Santier Ancien évêque de Créteil ; 15 h : Chapelet Médité - 15 h 30 : Célébration mariale, Adoration eucharistique.

Possibilité de restauration sous tente. Parking gratuit.

Rendez-vous diocésain : Tous invités à Coutances le 26 septembre, salle Marcel-Hélie à 15 h. Accueil des Orientations Pastorales de Mgr le Boulc'h dans le dynamique de l'itinéraire Diocésain.

Sensibilisation à l'Écoute active et bienveillante : « Donne à ton serviteur un cœur qui entende et discerne » 1 Rois 3,9

Le 27 septembre de 14 h à 17 h 30, Béthanie, 8, boulevard Alsace Lorraine, Coutances.

« Prêter attention à qui on écoute, à ce qu'on écoute et à comment on écoute, c'est le commencement de l'amour du prochain », animé par Fernand Dumont, aumônier d'hôpital, praticien et formateur en relation d'aide.

Pour toute personne impliquée dans l'accompagnement, l'écoute et la lecture.

Pour tous renseignements contacter : tél. 02 33 76 70 84/mail secretariat.sante@diocese50.fr

La Presse de la Manche - Dimanche 5 septembre 2021

Billet spirituel

Rentrée ou départ ?

Après le départ en vacances, nous voici au moment de la rentrée : rentrée des classes, rentrée du tribunal, rentrée du catéchisme... Mais si nous parlions plutôt de la rentrée des vacances et du départ en classe ! Pourquoi donc me direz-vous ? Rentrée signifie un retour en un lieu connu, une reprise d'une activité, sous entendu, un retour à une certaine routine, à ce qui était avant. Départ correspond à quitter un lieu, commencer une nouvelle série d'actions. Ainsi, pour un jeune enfant qui va pour la première fois à l'école, qui va découvrir plein de choses toutes nouvelles, départ en classe semble le plus approprié. De même pour celui qui entre au lycée ou à l'université. Et pour celui ou celle qui vient enfin de (re)trouver du travail, c'est un

départ plus qu'une rentrée. L'année scolaire qui s'ouvre devant nous est évidemment pleine d'imprévus, de nouveautés : c'est un nouveau départ. Jésus est insaisissable ; aucune représentation, ni aucune formulation ne peuvent l'enfermer.

Donc, si nous pensons que le catéchisme est fait pour rabâcher des choses connues, c'est complètement raté. Chaque nouvelle session du catéchisme est un nouveau départ, non seulement pour les enfants, mais aussi pour les moniteurs et les monitrices qui, au contact des enfants, seront obligés de remettre en cause leurs certitudes et découvriront de nouvelles facettes de la foi. Alors, bon départ en classe !

Robert Courvoisier
Église protestante unie

La place des femmes chez les protestants

Tout autre est la définition du pasteur chez les protestants ou les évangéliques. Il est donc normal que, chez eux, la fonction soit ouverte aux femmes autant qu'aux hommes. En effet, la Réforme protestante ne reconnaît pas l'ordination des évêques, des prêtres et des diaques comme un sacrement. Pour eux, n'existe que le sacerdoce commun à tous les chrétiens, sur la base de leur baptême. Il n'est question, ensuite, que de répartition des tâches, selon les talents de chacun et les besoins de la communauté. Parmi les fonctions, celle du pasteur est importante. Elle requiert une formation appropriée et elle est accompagnée d'une bénédiction. Mais le pasteur reçoit sa mission du « conseil presbytéral », c'est-à-dire des fidèles. Le pasteur n'est donc pas investi du symbolisme où le prêtre représente le Christ, Époux de l'Église. Dans cette perspective, il serait absurde de refuser aux femmes la possibilité d'être pasteurs. Comme il serait absurde, dans l'Église catholique, de refuser à des femmes d'être catéchistes, directrices d'école ou professeurs de théologie.



Rédaction : 02 33 97 16 20

LA PRESSE
DE LA MANCHE